



AMBASSADE DE FRANCE EN ITALIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service de Coopération et d'Action Culturelle
(SCAC)

RECRUTEMENT DES DÉTACHÉS Année Scolaire 2025-2026

PROCEDURE ITALIE

COMMENT ENREGISTRER ET TRANSMETTRE UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE DE DÉTACHÉ SUR UNE MISSION D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET D'ADMINISTRATION DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS EN ITALIE

Pour postuler, les situations administratives suivantes sont requises :

- Être titulaire de la fonction publique à la date de candidature
- Pour les postes d'enseignant, être titulaire d'un corps enseignant
- Détenir une certification dans la discipline du poste sollicité
- Être au terme de son détachement pour les agentes et agents déjà en détachement

Informations complémentaires :

<https://aeфе.gov.fr/index.php/fr/recrutement/recrutement-des-detaches-sur-missions-enseignement-education-administration>

Les procédures et les postes ainsi que leurs spécificités sont disponibles sur les sites internet des différents établissements scolaires en Italie :

Etablissement	Ville	Site internet
Lycée Chateaubriand	Rome	http://www.lycee-chateaubriand.eu
Ecole Alexandre Dumas	Naples	http://ecole-francaise-de-naples.eu/
Lycée Stendhal	Milan	http://www.lsmi.it
Lycée Jean Giono	Turin	https://gionoturin.it/

LA PROCÉDURE:

I – CRÉATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- A. Renseigner le dossier de candidature de l'AEFE publié en ligne sur le site de l'AEFE et sur les sites des établissements d'Italie (ils sont légèrement différents mais les deux seront acceptés sauf si vous postulez pour plusieurs postes, dans ce cas utilisez celui pour l'Italie). Ne pas oublier d'insérer une photo.
- B. Compléter, cocher, signer, la liste récapitulative des pièces justificatives à fournir spécifique pour l'Italie (pas celle à la fin du dossier AEFE) publiée sur les sites des lycées.
- C. Editer le dossier (liste récapitulative des pièces justificatives à fournir + dossier de candidature + pièces justificatives) en un seul fichier pdf

II – TRANSMISSION DEMATERIALISEE DU DOSSIER NUMÉRISÉ

La procédure de transmission des dossiers est totalement dématérialisée pour l'Italie, **aucun envoi par courrier** ne doit être effectué et les dossiers ne doivent pas être envoyés par email aux établissements.

- 1) Aller sur la plateforme suivante :

<http://detaches.2025.institutfrancais.it>

- 2) Remplir le formulaire en ligne
- 3) Saisie de la ville du 1^{er} vœu obligatoire pour cette étape. La saisie de la ville au moment du dépôt du dossier doit correspondre au premier choix du dossier de candidature.
- 4) Préciser, dans le cas de candidatures simultanées, les nom et prénom du conjoint
- 5) Si vous souhaitez préciser ou communiquer un élément, vous pouvez le faire dans « observations ».
- 6) Déposer le dossier numérisé (liste récapitulative des pièces justificatives à fournir +dossier de candidature+ pièces justificatives) en cliquant sur fichier pdf.

Un accusé de réception confirmant le bon déroulement de la procédure de dépôt de dossier vous sera envoyé par email.

REMARQUES IMPORTANTES :

- Seuls les dossiers transmis par voie dématérialisée seront examinés.
- Le dossier numérisé peut être déposé entre le 20 décembre 2024 et le **27 janvier minuit** **Les dossiers incomplets ou envoyés après le 27 janvier minuit ne seront pas retenus.**
 - Si vous souhaitez postuler pour plusieurs postes en Italie, utilisez le dossier Italie, le dossier AEFÉ ne le permet pas.
- Bien vérifier dans la liste des pièces justificatives qu'elle est bien remplie et que vous n'avez oublié aucun document
- Le dossier sera considéré irrecevable :
 - si aucun numéro de poste/vœu n'est indiqué en premier choix. Il n'est pas possible de postuler pour le pays uniquement. Les vœux génériques de villes ou du pays ne seront acceptés que s'il n'y a pas de poste dans la ville souhaitée.
 - si vous déposez deux dossiers pour deux villes différentes. Déposez le dossier spécifique pour l'Italie et hiérarchisez les vœux.
- En cas de problème et pour toute demande d'information, vous pouvez écrire à : recrutement.detaches.italie@institutfrancais.it (ne pas écrire aux établissements)